

Nom du service : HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE

Intervention proposé : ECHO-ENDOSCOPIE

Objectif

Cet examen permet d'étudier les parois du tube digestif et les organes de voisinage à l'aide d'un appareil appelé écho-endoscope (tube souple muni d'une sonde d'échographie qui donne des images par ultrasons) introduit par la bouche ou l'anus. Il permet le diagnostic de certaines maladies du pancréas, des voies biliaires, et le bilan complémentaire des lésions du tube digestif. Lors de l'examen, des prélèvements peuvent être réalisés par ponction à l'aide d'une fine aiguille pour analyse au microscope.

Nature

PREPARATION :

- Pour une écho-endoscopie du tube digestif supérieur (qui sera systématiquement réalisée sous sédation ou sous anesthésie) : il ne faut pas boire ni manger ni fumer pendant les 6 heures précédant l'examen, avec une exception pour l'eau que vous pouvez boire jusqu'à 2 heures avant l'examen.
- Pour une écho-endoscopie rectale (basse) : la nécessité d'être ou non à jeun aura été discutée au préalable avec le gastroentérologue ou le médecin qui a prescrit l'examen.

Signalez au médecin toute maladie importante dont vous souffrez (diabète, bronchite, asthme, problème cardiaque, ...), toute allergie, et les médicaments que vous prenez, notamment ceux qui affectent la coagulation du sang : Aspirine, Sintrom, ... S'il s'agit d'une écho-endoscopie rectale, un lavement (Fleet Enema) devra être réalisé au préalable.

DEROULEMENT DE L'EXAMEN :

Pendant l'examen, vous êtes couché(e) sur le côté gauche. S'il s'agit d'une écho-endoscopie supérieure, l'appareil passe par la bouche et est introduit jusqu'au duodénum, puis retiré lentement. S'il s'agit d'une écho-endoscopie rectale, l'appareil est introduit dans le rectum par l'anus. De l'eau est parfois injectée dans le duodénum, l'estomac ou le rectum. Une ponction est parfois réalisée : une aiguille fine traverse la paroi du tube digestif pour prélever les cellules d'une zone anormale (par exemple une tumeur, un kyste ou un ganglion).

Effets secondaires

Si vous avez été anesthésié(e) ou avez subi une sédation profonde :

- vous pouvez ressentir une gêne au niveau de la gorge.
- la conduite d'un véhicule ou de machines, toute prise d'engagement ou tout acte engageant votre responsabilité sont interdits pendant le reste de la journée.

Risques pertinents

Tout acte médical, même réalisé dans les meilleures conditions de compétence et de sécurité, comporte des risques. Ceux de l'écho-endoscopie sont exceptionnels : perforation, hémorragie, infection, troubles cardio-respiratoires. Ces complications peuvent se manifester par un malaise, par du sang vomi ou émis par l'anus, de la fièvre, des douleurs très importantes dans le ventre ou la poitrine. Dans ce cas, vous devez consulter d'urgence un médecin. Parfois, une opération est nécessaire pour soigner la complication. Toutes les précautions sont prises pour minimiser les risques. Notamment, l'endoscope est désinfecté selon les normes en vigueur, les accessoires sont stérilisés ou jetés (si matériel à usage unique) après chaque examen.

Soins de suivi

L'écho-endoscopie peut avoir été prévue durant une hospitalisation ou en hôpital de jour ou en externe. Dans ces deux derniers cas, vous pourrez normalement quitter l'hôpital dans les heures qui suivent la fin de l'examen, après avoir été revu par le gastro-entérologue ou son assistant. Dans de rares cas, si l'examen a été difficile ou s'il y a un plus grand risque de complication, il peut vous être demandé de rester sous surveillance jusqu'au lendemain de l'examen.

Répercussions financières

Contactez le Service Financier Patients

sfp@ghdc.be

060/11.07.00 (entre 08h30 et 14h00)

Site Les Viviers

Rue du Campus des Viviers, 1
6060 Gilly

Des permanences sont organisées les lundis et mardis de 8h30 à 12h et les mercredis et jeudis de 12h30 à 16h.

Durant les mois de juillet et août, une permanence est organisée les lundis et mardis de 08h30 à 12h et le jeudi de 12h30 à 16h.

Conséquences en cas de refus ou de retrait de consentement

Si l'examen que votre médecin a proposé n'est pas réalisé, cela peut avoir des conséquences néfastes sur le plan médical (maladie curable non découverte).

Le médecin gastro-entérologue est à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veillez vous munir de ce document le jour de votre examen.

Je certifie avoir bien reçu, de la part du département d'hépatogastro-entérologie la fiche d'information ci-dessus.

Date :

SIGNATURE :

NOM :

.....

PRENOM :

Rédaction	Validation	Vérification	Approbation
Dr Sergio Negrin Médecin chef de service Sarah Nyangore, Qualificienne	Luana Di Stefano Documentaliste	Dr Paul Kisoka, Dr Alain Sibille, Gastroentérologues	Dr Emmanuel Cambier, Médecin chef de pôle

GASTRO-CE-006 – V01 – Approuvé le 04/12/2024
Date de la prochaine révision : 04/12/2027

RÉALISÉ AVEC UN

